



La transformation commence ici 



# Webinaire de présentation du Référentiel Pro Santé Connect v2.1

Historique et évolutions en 2026

# Le cap sur une trajectoire imposée

La destination est fixée : converger vers un niveau de garantie substantiel porté par Pro Santé Connect

1

## Cadre eIDAS / EHDS

Exigence de convergence vers un niveau de garantie substantiel pour l'accès aux services numériques en santé.

2

## Trajectoire nationale IE

L'identification électronique doit converger vers un niveau de garantie équivalent au substantiel, avec une identité fiable, unique et suffisamment robuste pour les usages visés.

3

## Pro Santé Connect

Pro Santé Connect est intégré par tous les services numériques en santé nationaux/régionaux.



# La réponse de l'ANS : entre le cadre réglementaire et l'analyse des retours terrain

“ La réponse ANS articule cadre réglementaire et analyse des retours terrain. Elle ne consiste pas à imposer un outil unique, mais à structurer un espace de confiance dans lequel **chaque professionnel libéral ou salarié et chaque établissement peut s'inscrire** selon sa maturité. ”

## Mieux gérer l'identité sectorielle

Via Pro Santé Identité (PSI) : outiller l'enrôlement.

## Ouvrir à des MIE adaptés

Le cadre reconnaît plusieurs types de moyens d'identification (ANS ou tiers) dès lors qu'ils répondent aux exigences de niveau substantiel et d'interopérabilité avec PSC.

## Mieux articuler RPPS / IAM / PSC

Le rapprochement entre identité locale, RPPS / RNIPP et Pro Santé Connect devient central, avec des mécanismes industrialisés de libre-service et de synchronisation RPPS accessibles via API.



**AGENCE  
DU NUMÉRIQUE  
EN SANTÉ**

La transformation commence ici 

# Sommaire

Historique du référentiel

Evolutions du volet


Communauté PSC

Evolution du volet Espace de  
Confiance

Création du volet Délégation  
d'authentification



**AGENCE  
DU NUMÉRIQUE  
EN SANTÉ**

La transformation commence ici 



# Historique du référentiel Pro Santé Connect

**Création et évolutions en 2026**

# Rappel du contexte du Référentiel Pro Santé Connect

Pro Santé Connect (PSC) est le fédérateur d'identités des professionnels des secteurs sanitaire, médico-social et social enregistrés au Répertoire partagé des professionnels de santé (RPPS) et d'autres identités nationales reconnues par l'Agence du numérique en santé (ANS). Ce service socle est proposé par l'ANS. Il offre une manière simple, sécurisée et unifiée de se connecter à tous leurs services numériques en santé, en pouvant passer de l'un à l'autre de manière particulièrement fluide.

Un premier **Référentiel (v1.8.4)** définissant une liste des exigences a été publié puis rendu opposable par voie d'arrêté en 2022. Ce premier niveau est considéré comme l'équivalent du niveau Communauté et cadre l'accès à la Communauté PSC par les Fournisseurs de services (FS) et les Fournisseurs de données (FD).

Dans le cadre des travaux autour de l'interopérabilité des SI de santé et notamment de l'avènement des **API Pro Santé Connectées du CI-SIS** une extension portant sur l'accès à **l'Espace de Confiance (v2.0)** a été publiée en 2024 dans le cadre de la vague 2 du Ségur numérique.

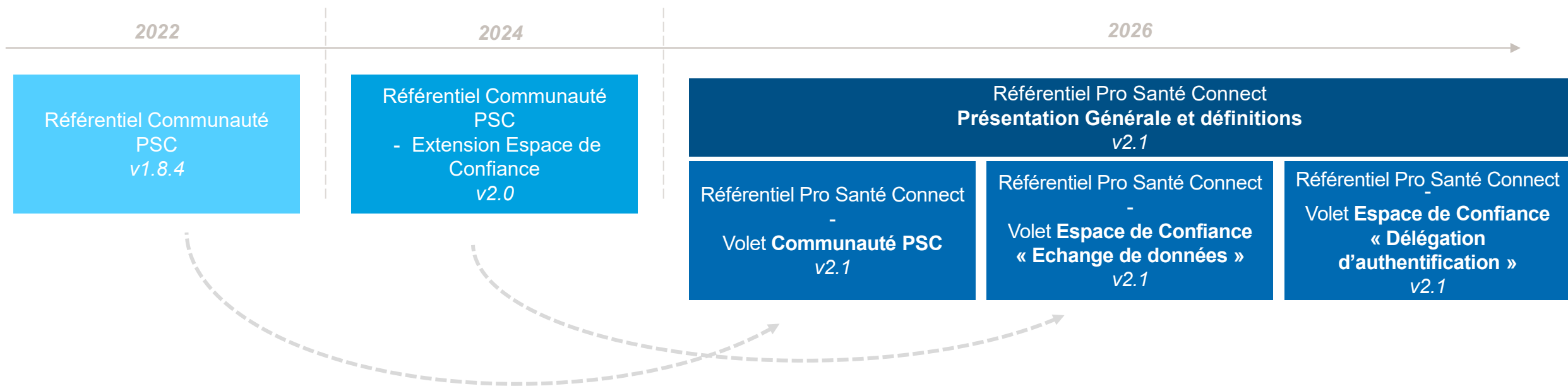


# Evolution des volets du Référentiel Pro Santé Connect

Aujourd'hui, en 2026, suite notamment aux RETEX d'**Hospiconnect Alpha**, un nouveau volet d'exigences concernant la **délégation d'authentification** a été rédigé incluant les Moyens d'Identification Electronique (MIE) acceptés dans le cadre de cette délégation.

Afin de clarifier ces 3 étapes successives d'augmentation du périmètre d'exigences autour du fédérateur d'identité PSC, une réorganisation documentaire a également été réalisée.

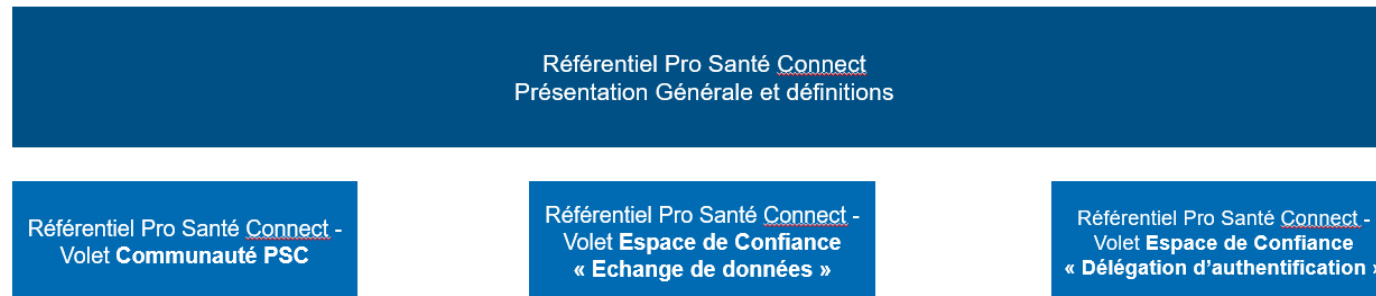
Ces modifications n'ont pas d'impact sur la vague 2 du Ségur.



# Réorganisation du Référentiel Pro Santé Connect en 2026 – 1/2

L'élargissement des périmètres de Pro Santé Connect a demandé la **réorganisation documentaire du Référentiel Pro Santé Connect** pour davantage de lisibilité. La nouvelle répartition est la suivante :

- Un document chapeau contenant la **présentation du contexte de PSC et les définitions** : *Référentiel Pro Santé Connect - Présentation Générale et définitions*
- Un document contenant **les exigences liées au niveau Communauté** : *Référentiel Pro Santé Connect - Volet Communauté PSC*
- Un document contenant **les exigences liées au niveau Espace de Confiance** : *Référentiel Pro Santé Connect - Volet Espace de Confiance « Echange de données »*
- Un document contenant **les exigences liées au niveau Fournisseur d'Identité** : *Référentiel Pro Santé Connect - Volet Espace de Confiance « Délégation d'authentification »*



# Réorganisation du Référentiel Pro Santé Connect en 2026 – 2/2

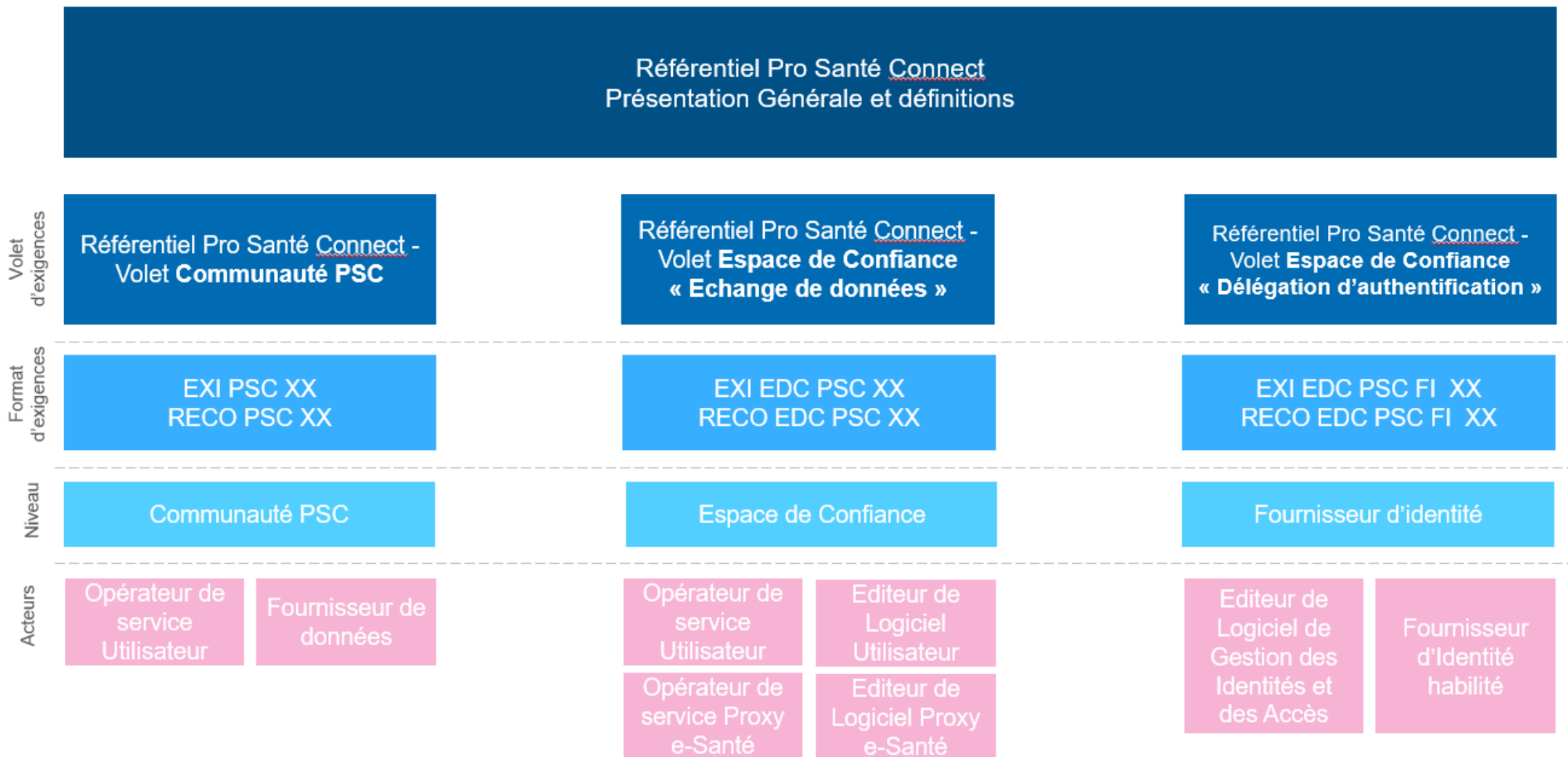
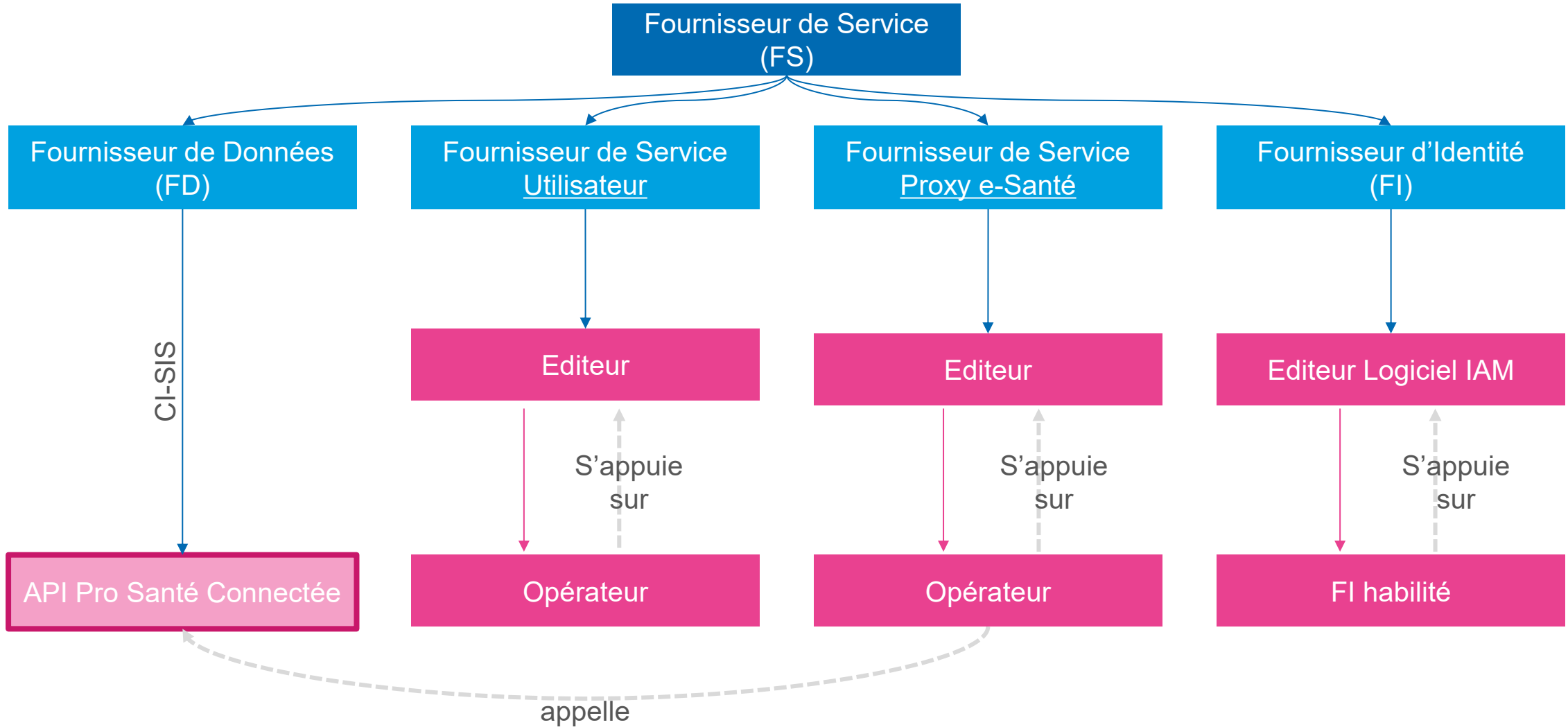


Schéma présentant l'organisation du Référentiel Pro Santé Connect en 2026

# Arbre sémantique des acteurs de Pro Santé Connect





**AGENCE  
DU NUMÉRIQUE  
EN SANTÉ**

La transformation commence ici 



# Evolutions du Volet Communauté PSC

**Modifications des exigences  
portant sur le volet Communauté  
PSC**

# Modifications des exigences Communauté pour prise en compte de l'ouverture de Pro Santé Identité (PSI) – 1/3

Afin de prendre en compte l'ouverture de Pro Santé Identité comme base de données d'identité, le chapitre 1.7. « Utilisation du jeton PSC » du volet Communauté PSC a été modifié par rapport à sa version 2.0 :

- L'exigence EXI PSC 18 a été modifiée :

Opérateur de Service Utilisateur	
EXI PSC 18	Le Fournisseur de Service DOIT, lorsqu'ils sont transmis par Pro Santé Connect utiliser le champ SubjectNameID <b>et/ou le champ PSISubjectNameID</b> , pour récupérer l'identifiant unique de l'identité, et référencer cet identifiant dans sa traçabilité interne.

- Une nouvelle exigence **EXI PSC 45** a été créée :


Opérateur de Service Utilisateur	Fournisseur de Données
EXI PSC 45	Le Fournisseur de Service DOIT, lorsqu'il permet l'accès à des données de santé, conditionner cet accès à la présence d'un identifiant national RPPS permettant d'identifier de manière unique l'utilisateur dans le champ SubjectNameID transmis par Pro Santé Connect.

# Modification des exigences Communauté pour la prise en compte de l'ouverture de Pro Santé Identité (PSI) – 2/3

- La recommandation **RECO PSC 39** a été **remplacée** par les nouvelles exigences **EXI PSC 46** et **EXI PSC 47** :

v.2.0



Opérateur de Service Utilisateur	Fournisseur de données
<b>RECO PSC 39</b>	Le Fournisseur de Service DEVRAIT mettre en place un contrôle d'accès sur des attributs de l'identification électronique (profession, secteur d'activité, etc.) issus du jeton Pro Santé Connect.


  
*Suppression de la recommandation*

v.2.1

Opérateur de Service Utilisateur	Fournisseur de Données
<b>EXI PSC 46</b>	Le Fournisseur de Service DOIT, lorsqu'il permet l'accès à des données de santé, mettre en œuvre un contrôle d'accès tenant compte des attributs de l'identité sectorielle transmis par Pro Santé Connect, notamment la profession, le rôle professionnel, le secteur d'activité, la situation d'exercice et, le cas échéant, les habilitations associées.

Opérateur de Service Utilisateur	Fournisseur de Données
<b>EXI PSC 47</b>	Le Fournisseur de Service DOIT définir et maintenir, sous sa responsabilité, les règles de contrôle d'accès applicables à son service, en cohérence avec les finalités du service, la nature des données accessibles, les profils d'utilisateurs autorisés et les dispositions applicables du code de la santé publique relatives au secret, à l'échange et au partage d'informations entre professionnels participant à la prise en charge.

 Exigence supprimée
   
 Exigence créée

# Modifications des exigences Communauté pour prise en compte de l'ouverture de Pro Santé Identité (PSI) – 3/3

Le chapitre 1.8. « Gestion et fusion des comptes avec d'autres systèmes d'authentification électronique » du volet Communauté PSC a également été modifié par rapport à sa version 2.0 :

- L'exigence EXI PSC 19 a été modifiée :

Opérateur de Service Utilisateur	
EXI PSC 19	Le Fournisseur de Service DOIT alors fusionner ses comptes autour de l'identité professionnelle nationale validée par PSC, <b>le cas échéant issue du RPPS ou d'un autre référentiel sectoriel reconnu par l'ANS</b> , afin de permettre à ses utilisateurs de ne garder qu'un seul compte dans l'outil, quel que soit leur modalité de connexion.

- Les recommandations RECO PSC 41 et RECO PSC 42 ont également été modifiées:

Opérateur de Service Utilisateur	
RECO PSC 41	Le Fournisseur de Service DEVRAIT utiliser d'autres systèmes d'identification électronique que Pro Santé Connect, notamment pour permettre à des utilisateurs non encore enregistrés au Répertoire Partagé des Professionnels de Santé (RPPS) <b>ou d'un autre référentiel sectoriel reconnu par l'ANS</b> , d'accéder au service, et/ou de pallier des indisponibilités de Pro Santé Connect ou de connexion réseau.

Opérateur de Service Utilisateur	
RECO PSC 42	Pour les cas où le compte utilisateur ne disposait pas auparavant du numéro RPPS enregistré <b>ou d'identifiant d'un autre référentiel sectoriel reconnu par l'ANS</b> , le Fournisseur de Service DEVRAIT demander à l'utilisateur de se connecter d'abord avec Pro Santé Connect, puis avec une des autres modalités de connexion disponibles afin d'effectuer l'appariement autour <del>de l'identifiant pivot Répertoire Partagé des Professionnels de Santé (RPPS)</del> <b>de l'identité professionnelle nationale validée par PSC</b> .

Aaa Ajout par rapport à la v2.0

Aaa Suppression par rapport à la v2.0



La transformation commence ici 



# Evolution du Volet Espace de Confiance « Échange de données »

# Evolutions du volet Espace de Confiance « Echange de Données »

Les nouvelles exigences du volet Communauté PSC sont également applicables au niveau Espace de Confiance dans la mesure du tableau présent à la **section 2.1.1** du Référentiel Pro Santé Connect – Volet Espace de Confiance « **Echange de Données** »


Aucune évolution des exigences du volet Espace de Confiance « Echange de Données » n'est à évoquer, au-delà de la réorganisation documentaire.

## 2.1.1 Applicabilité des exigences du Référentiel Pro Santé Connect – Volet Communauté PSC

		Opérateur de Service Utilisateur	Éditeur de Logiciel Utilisateur	Opérateur de Service Proxy e-Santé	Éditeur de Logiciel Proxy e-Santé
	<b>EXI PSC 01</b>	OUI	OUI	OUI	OUI
	<b>EXI PSC 02</b>	OUI	OUI	OUI	OUI
	<b>EXI PSC 03</b>	OUI	OUI	OUI	OUI
	<b>EXI PSC 04</b>	OUI	OUI	OUI	OUI
	<b>EXI PSC 05</b>	OUI	OUI	OUI	OUI
	<b>EXI PSC 06</b>	OUI	OUI	OUI	OUI
	<b>EXI PSC 07</b>	OUI	OUI	OUI	OUI
	<b>EXI PSC 08</b>	NON	NON	OUI	OUI
	<b>EXI PSC 09</b>	NON	NON	OUI	OUI
	<b>EXI PSC 10</b>	NON	NON	OUI	OUI



**AGENCE  
DU NUMÉRIQUE  
EN SANTÉ**

La transformation commence ici 



# Création du Volet Espace de Confiance « Délégation d'authentification »

**Portée du référentiel**

**Acteurs du référentiel**

**MIE acceptés par PSC**

# Présentation de la délégation d'authentification - 1/2

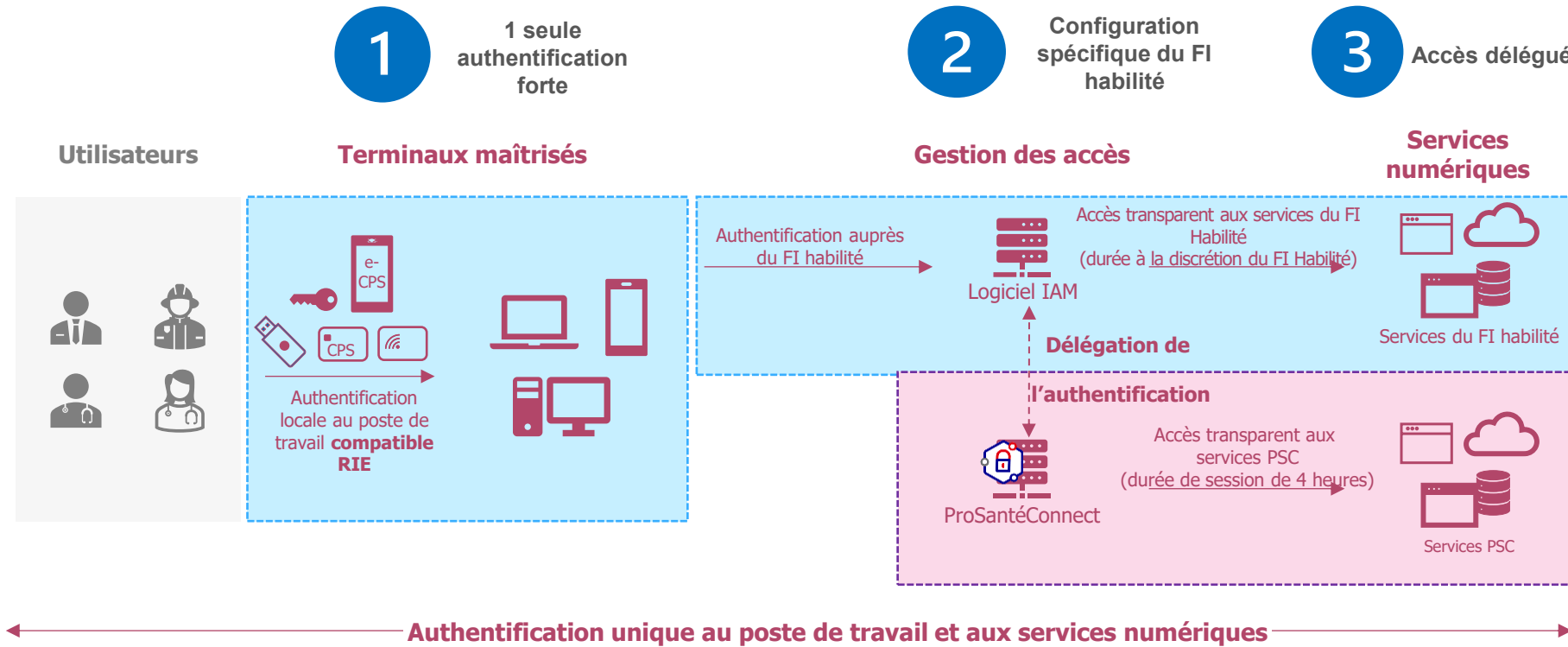
Suite aux expérimentations menées dans le cadre de la phase Alpha du **programme HospiConnect** dans les établissements de santé, nous proposons en concertation publique un nouveau volet du référentiel Pro Santé Connect, dédié à la délégation de l'authentification à un Fournisseur d'Identité (FI) habilité (parfois dénommé « FI Tiers » lors des expérimentations).

Ce volet intitulé Espace de Confiance « Délégation d'authentification », décrit les modalités d'habilitation, les exigences et le rôle des acteurs de ce nouveau mécanisme.

## Définition : Délégation de l'authentification PSC

Mécanisme permettant à une personne morale agissant en qualité de *Fournisseur d'Identité Habilité* (FI Habilité) d'utiliser son *Logiciel de Gestion des Identités et des Accès* (Logiciel IAM) comme point d'entrée pour l'authentification de ses Utilisateurs, tout en garantissant que PSC demeure responsable de la validation finale de l'identité professionnelle nationale

# Présentation de la délégation d'authentification - 2/2



# Acteurs et rôles du niveau Fournisseur d'Identité

## Pro Santé Connect (ANS)

- Rôle**
- Valider l'identité fédérée, la force d'authentification et les paramètres transmis
  - Émettre les jetons d'authentification
  - Vérifier la conformité des solutions Logiciel IAM référencées

## Editeur de Logiciel IAM

- Développer, maintenir et mettre à disposition une solution conforme au référentiel
- Assurer une transmission fidèle des informations nécessaires à PSC
- Fournir le support technique aux FI habilités

## FI habilité

- Déployer et exploiter la solution Logiciel IAM dans le respect des exigences définies dans le référentiel
- Gérer les identités locales et les habilitations associées
- Mettre en œuvre les mesures de sécurité et de traçabilité requises

# MIE acceptés par PSC

---

Pro Santé Connect accepte un ensemble de MIE. Ces MIE doivent **répondre à la section 2.4.3** du référentiel PSC – Volet Espace de Confiance « **Délégation d’authentification** »

**13** exigences concernent spécifiquement **le cadrage des MIE acceptés par PSC** :

- Les exigences **EXI EDC PSC FI 19 à 25**
- Les exigences **EXI EDC PSC FI 41 à 46**

Parmi les MIE acceptés par PSC, **les MIE dits « compatibles PSC »** répondent par défaut à ces exigences, il s’agit de :

- **La carte CPS et la carte Pro Santé Identité ainsi que l’application mobile e-CPS**
- **Les clés de sécurité FIDO2 référencés par l’ANS via la démarche de référencement à Pro Santé Connect**

# Volumétrie des exigences par acteur

Volet du référentiel	OpS Utilisateur	Fournisseur de Données	OpS Utilisateur	Éditeur de Logiciel Utilisateur	OpS Proxy e-Santé	Éditeur de Logiciel Proxy e-Santé	FI habilité	Editeur du Logiciel IAM
Volet Communauté PSC	39	31	25	27	32	33	40	33
Volet Espace de Confiance « Echange de données »	0	0	13	14	21	17	24	20
Volet Espace de Confiance « Délégation d'authentification »	0	0	0	0	0	0	25	36
<b>Total</b>	<b>39</b>	<b>31</b>	<b>38</b>	<b>41</b>	<b>53</b>	<b>46</b>	<b>89</b>	<b>89</b>

## Prochaines étapes relatives au référentiel



## Actions complémentaires

Ouverture démarche **MIE** : ouverture à date du **08/04/2026**

Ouverture Guichet délégation d'authentification : **T3 2026**

# Webinaires et présentations connexes

---

**Présentation faite aux lauréats HospiConnect : [Juillet 2025](#)**

**Webinaires HospiConnects disponibles sur le site de l'ANS**

**AMA hebdomadaires HospiConnect**

**Clubs IE tous les 3 à 4 semaines**



La transformation commence ici 



## **esante.gouv.fr**

Le portail pour accéder à l'ensemble des services et produits de l'agence du numérique en santé et s'informer sur l'actualité de la e-santé.



@esante\_gouv\_fr



[linkedin.com/company/agence-du-numerique-en-sante](https://www.linkedin.com/company/agence-du-numerique-en-sante)